

Élections québécoises 2022

ANALYSE de Frédéric Alberro, ancien conseiller économique de deux Premiers ministres du Québec

RÉSULTATS

L'élection générale québécoise de 2022 est la 43^{ème} élection générale du Québec et la deuxième élection à date fixe à se tenir au Québec.

La Coalition Avenir Québec (CAQ) dirigé par François Legault remporte la majorité absolue avec 90 sièges (sur 125) et 41 % des voix et peut ainsi continuer à former un gouvernement majoritaire.

Le Parti Libéral du Québec (PLQ) obtient 21 sièges avec 14 % des voix et forme ainsi l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Québec Solidaire (QS) obtient 11 sièges et 15 % des voix.

Le Parti Québécois (PQ) obtient 3 sièges avec 15 % des voix.

Quant à lui le Parti Conservateur du Québec (PCQ) obtient aucun siège avec 13% des voix.

| PARTIS | % votes | Nbre de sieges | Status |
|--------------------------------------|-----------|----------------|---------------------------------|
| Coalition Avenir Québec (CAQ) | 41 | 90 | Gouvernement majoritaire |
| Parti Libérale du Québec (PLQ) | 14 | 21 | Opposition officielle |
| Québec Solidaire (QS) | 15 | 11 | 2 ième opposition |
| Parti Québécois (PQ) | 15 | 3 | 3 ième opposition |
| Parti Conservateur du Québec (PCQ) | 13 | 0 | 4 ième opposition |

Alors que le slogan électoral de la CAQ était « *Continuons* » et que son chef, François Legault a réussi à reconduire son gouvernement au pouvoir, l'environnement québécois du secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) devrait être relativement prévisible.

Plusieurs facteurs viendront influencer les politiques publiques et actions du second gouvernement Legault.

Parmi ceux-ci, les engagements électoraux, de nombreuses politiques et stratégies annoncées lors du premier mandat, le contexte économique mondiale et des pressions sur les finances publiques.

Cette note identifie des éléments de l'environnement interne et externe du gouvernement susceptibles d'engendrer des opportunités et des risques pour le secteur des (SVTS).

FAITS MARQUANTS

1. La CAQ a un mandat majoritaire très fort, grâce aux régions, ayant obtenu plus de sièges et voix qu'aux élections précédentes (de 74 sièges à 80 et de 37 % des voix à 41 %). Les anciens ministres clés ont tous été réélus La dernière fois qu'un parti a connu une telle victoire date de 1989, lors de l'élection de Robert Bourassa (PLQ).
2. Une bataille serrée a été menée pour le maintien du PLQ à titre d'opposition officielle. Elle s'est gagnée sur l'île de Montréal. Toutefois, le PLQ n'a pas réussi à réconcilier son désir de croissance sans pour autant s'aliéner sa base électorale dans l'ouest de Montréal. Il a obtenu les pires résultats électoraux de son histoire. La nouvelle cheffe, d'un parti habitué au pouvoir, a été élue dans sa circonscription. Va-telle survivre à la tête du leadership du Parti ?
3. QS a obtenu à peine un siège de plus qu'en 2018 (de 10 à 11) et n'a pas gagné son pari d'être l'opposition officielle. Pour la première fois depuis sa fondation, QS recule dans le vote populaire (de 16 % à 15 %). Le parti, créé il a près de 25 ans, semble peiner à prendre son envol dans l'opinion publique à travers l'ensemble territoire du Québec.
4. Bien que le nouveau chef du PQ, Pierre Paul Plamondon ait réussi à se mieux se faire connaître et mené une campagne positive, salué d tous, donnant une certaine vigueur au PQ, les résultats électoraux sont plus faibles que ceux anticipés en fin de campagne et que ceux de la dernière élection : de 11 sièges à 3. Le chef ayant été élu dans sa circonscription, des attentes initiales basses et un pourcentage de voix supérieur à celui du PLQ et semblable à celui de QS, contribueront à maintenir en vie ce parti indépendantiste qui n'arrive pas, depuis près un quart de siècle (1998), à remporter la majorité absolue.
5. Le nouveau parti PCQ est passé du statut de parti marginal à un parti bien établi. Il a toutefois obtenu aucun siège et que 13 % des voix. Son combat ne pourra se transposer à l'Assemblée nationale.
6. Lors de son discours de victoire, le chef de la CAQ s'est voulu rassembleur en déclarant vouloir mettre fin aux divisions et gouverner pour tous les québécois et québécoises. Il a déclaré que l'éducation et la situation économique seraient les grandes priorités de son second mandat.
7. Lors de la soirée électorale les chefs de QS, PQ et PCQ ont affirmé que le système électoral québécois engendrait d'importantes distorsions entre les pourcentages de voix et le nombre de sièges (ex : ces trois partis d'opposition ont récolté 43 % des voix mas 29 % des sièges). Une réforme de mode scrutin refera assurément surface.
8. On dénote un clivage entre la métropole et le reste du Québec.

DIX (10) PROMESSES PHARES DE LA CAQ

1. **L'atteinte de l'équilibre budgétaire** en 2027-2028 (maintien de l'engagement de 2021-2022)
2. **Bouclier anti-inflation** : baisse d'impôt (7,4 milliards \$ au cours des quatre prochaines années), un montant de 400 \$ ou de 600 \$ pour 6,4 millions de Québécois, une aide financière allant jusqu'à 2 000 \$ pour les aînés à revenu modeste et un plafonnement des hausses des tarifs gouvernementaux (max 3 %).
3. **Une première ligne en santé accessible** :
 - un médecin de famille pour chaque québécois(e);
 - déploiement de la plateforme *Votre Santé* visant à obtenir un rendez-vous médical en personne ou en télésanté.
 - offrir une consultation avec un professionnel de la santé en moins de 36 heures;
 - limiter le temps d'attente aux urgences à 90 minutes.
4. **Soins à domicile** : que les personnes âgées qui veulent demeurer chez eux le plus longtemps possible puisse le faire, notamment en rendant l'hospitalisation à domicile accessible dans tous les établissements de santé d'ici 2026 et en investissant 900 millions de dollars sur quatre ans dans les soins à domicile.
5. **Environnement** : que le Québec devienne le premier État carboneutre en Amérique du Nord, avant 2050. Réduire les GES de 37,5 % d'ici 2030, notamment en misant sur une électrification massive du Québec (ex : mise en place d'un centre sur les batteries électriques) et en interdisant la vente des véhicules à essence en 2035.
6. **Garderie** : que chaque enfant ait accès à une place à contribution réduite en convertissant les places actuellement dans le réseau des garderies privées non subventionnées.
7. **Un troisième lien entre Québec et Lévis**
8. **Immigration** : la question de l'immigration a été au cœur de la campagne électorale. À travers un débat houleux et des déclarations douteuses et dénoncées, la CAQ s'est engagé à limiter le seuil du nombre de nouveaux immigrants acceptés au Québec à 50 000 par année. Le tout en visant leur régionalisation et l'apprentissage du français.
9. **Éducation** : rénover 600 écoles (2 G\$)
10. **Logement** : construction de 11 700 logements sociaux et subvention de 7 200 ménages de plus par le Programme de supplément au loyer

SANTÉ & ÉCONOMIE

Voici un sommaire des principales orientations et engagements communiqué par la CAQ pendant la campagne électorale dans le domaine du développement économique et la Santé.

SANTÉ

Le discours et les engagements de la CAQ en Santé ont porté essentiellement sur l'accès aux soins offerts en première ligne du système de santé ainsi qu'à domicile.

Il apparaît clairement, que le chef de la CAQ a misé sur le lien de confiance bâti et entretenu entre le public, son ministre de la Santé (Christian Dubé) et lui-même pendant la gestion de la pandémie. D'ailleurs, François Legault a confirmé que Christian Dubé serait reconduit ministre de la Santé.

Le Plan Santé, présenté au printemps dernier par le ministre de la Santé, constituera la pièce maitresse qui guidera le gouvernement dans ses actions.

À travers la pandémie, le gouvernement a orchestré plusieurs changements (ex : formation accélérée de plus de 9 000 préposées aux bénéficiaires) et misé sur de nouvelles approches telles la mise en place d'une campagne de vaccination avec le secteur privé et le recours à la télésanté.

La CAQ aura les coudés franches pour instaurer, dans ce même esprit, d'autres changements et initiatives inclus dans son Plan Santé et ceux annoncés en campagne.

Voici les **principaux engagements électoraux en Santé de la CAQ** :

- déploiement de **l'hospitalisation à domicile** dans tous les établissements de santé du Québec d'ici 2026;
- **création de l'agence Santé Québec** afin d'améliorer la gouvernance du système

de santé. Cette nouvelle agence sera un des principaux outils pour réussir la mise en œuvre du Plan santé. Cette nouvelle agence cordonnera les opérations du système de santé alors que le MSSS se concentrera sur son rôle de planification, d'orientation, de mesure de la performance et du budget du réseau. La CAQ vise des décisions et les opérations se feraient plus près du terrain et par des gestionnaires aguerris;

- 400 millions \$ pour **former et recruter 660 médecins et 5 000 professionnels de la santé** de plus et leur accorder plus d'autonomie et de pouvoirs;
- création d'un nouveau concept de **centres médicaux privés** visant à compléter l'offre de services déjà existante. Ces centres, développés et gérés par le privé, seront gratuits et remboursés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ);
- 900 millions de dollars sur quatre ans pour assurer des **soins à domicile**, notamment en intervenant tôt pour prévenir et retarder la perte d'autonomie chez les personnes âgées, en bonifiant les soins et services à domicile et en faciliter l'accès et en encourageant les innovations permettant de créer des environnements sécuritaires à la maison; et
- mise en place de la **plateforme Votre Santé** permettant d'obtenir un rendez-vous médical en personne ou en télésanté en une seule étape simple et facile;

Par ailleurs, bien que le Parti Conservateur du Québec (PCQ) ait fait de la gestion de la pandémie l'axe central de ses offensives et que le recours par la CAQ d'une firme externe

4 Octobre 2022

pour l'accompagner dans sa gestion de crise ait été critiqué en fin de campagne, les sujets reliés à la pandémie ont suscité peu d'attention. Les enjeux, jadis abordés, tels l'autonomie en approvisionnement de vaccins et d'équipements médicaux, ont été absents de la campagne, tout comme celui de l'importance de pouvoir compter sur un secteur des sciences la vie compétitif. Cet état de fait est beaucoup plus une démonstration que le secteur n'est pas source de critique que celui d'un manque d'intérêt.

Les engagements électoraux en santé de la CAQ sont en droites lignes avec le **Plan Santé** du ministre Dubé publié au printemps dernier et qui se base sur le fait que la pandémie aurait permis de tirer des leçons et d'explorer des solutions nouvelles très prometteuses et donne comme exemple le succès de la campagne de vaccination au Québec.

Un portrait de la situation actuelle y est dépeint en pointant la présence d'un réseau immense et complexe, d'une lourdeur sur le plan de la gouvernance et d'une confusion quant aux missions des différentes instances.

S'ajoute à cela une pénurie aiguë de personnel, la vétusté des systèmes d'information, un rythme effréné de croissance des dépenses, le vieillissement de la population et les impacts de la pandémie sur la santé.

Il est à noter que parmi les facteurs de croissance des coûts on y aborde l'introduction de nouveaux médicaments et traitements coûteux.

Voici les principaux axes du **Plan Santé du ministre Dubé** :

- Des investissements accrus en infrastructures.
- Décentralisation du système notamment en séparant les orientations et les opérations entre le Ministère et les établissements du réseau.
- Financement axé sur le patient.

- Performance des questionnaires mesurée en fonction de la satisfaction des patients, la pertinence et la valeur des soins et des services.
- Comparaison de la performance du réseau sur une base de valeur avec celle des autres provinces canadiennes et juridictions dans le monde.
- Un virage vers les soins à domicile.
- Un plan de modernisation des systèmes technologiques (déploiement d'un système de gestion intégrée des ressources humaines, financières et des approvisionnements ainsi que d'un dossier de santé numérique).
- Formation, rétention et recrutement massif de personnel.
- Une meilleure organisation du travail, notamment en décloisonnant des champs de pratique, en augmentant l'interdisciplinarité au sein des GMF et en réduisant la charge administrative du personnel soignant.
- Recours accru au secteur privé pour des cliniques médicales spécialisées.
- Modernisation du cadre législatif régissant l'accès aux données en santé.
- Une première ligne du futur en misant sur les groupes de médecine familiale (GMF), des services téléphoniques et de télésanté, un *Guichet d'accès à la première ligne*, un rôle accru pour les infirmières praticiennes spécialisées et les pharmaciens et une révision de la rémunération des médecins de famille.
- Promotion du bien-être et des saines habitudes de vie et dépistage en cancérologie répondant mieux aux besoins de la population

Le Plan Santé comporte également **quelques orientations pour le relever le défi de l'innovation**. On y souhaite accélérer l'adoption des pratiques innovantes en lien direct avec les priorités et les défis en santé.

Les passages suivants du plan apportent quelques indications :

- « Afin de trouver des remèdes encore plus efficaces et d'offrir des traitements novateurs aux patients, le présent plan prévoit un appui renforcé à la recherche. Par exemple, les processus d'autorisation pour les projets de recherche seront allégés et accélérés. Cela donnera un signal positif aux centres de recherche et aux chercheurs ».
- « Création de valeur, en mettant à profit l'expertise de l'INESSS, pour assurer la pertinence et la performance des soins et des services, en complémentarité avec le mandat de l'Institut de la pertinence des actes médicaux sur le volet des pratiques médicales »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le chef de la CAQ a positionné son parti comme étant celui de l'économie et des régions et ayant une équipe économique solide, avec des gestionnaires d'expérience tels ses anciens ministres Éric Girard aux Finances, Sonia LeBel au Trésor et Pierre Fitzgibbon à l'Économie. Les trois ont été réélus.

L'élimination de l'écart de richesse du Québec avec l'Ontario est l'obsession de François Legault. Ce dernier souligne fréquemment à cet effet que de 2008 à 2018, l'écart de richesse Québec-Ontario est resté à 16 % mais que depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ en 2018, celui-ci est passé à 13 %.

Ainsi, l'amélioration de la productivité du Québec constitue le cheval de bataille de M. Legault, notamment en investissant en éducation et dans les secteurs d'avenir.

Les secteurs suivants sont nommés : *aérospatial, filière batterie, aluminium vert et l'acier vert, intelligence artificielle, science quantique et en technologies intelligentes, l'économie numérique.*

Le Secteur des SVTS a été absent du discours pendant la campagne.

Le secteur numérique a fait l'objet d'une attention particulière avec l'engagement de créer le fonds Infrastructures et données Québec (ID Québec) qui serait doté de 3 milliards de dollars pour faire du Québec un leader de l'économie numérique. La CAQ a pris l'engagement de compléter le réseau cellulaire d'ici 2026, convertir la majorité du réseau cellulaire à la technologie 5G d'ici 2030, et de déployer la fibre optique partout au Québec.

La vision économique exposées par le chef de la CAQ pendant la campagne passe également par un meilleur financement des municipalités et leur rôle en matière de développement économique.

Par ailleurs, l'innovation est l'un des axes prioritaires de la vision économique du gouvernement caquiste.

Deux stratégies annoncées au printemps dernier soutiennent cette vision et sont susceptibles de façonner l'environnement et la compétitivité du secteur des SVTS à savoir la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI²) et la Stratégie québécoise en sciences de la vie 2022-2025.

Qui plus est, le déploiement de zones d'innovation de calibre international est au cœur de la vision économique du gouvernement du Québec.

Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI²)

Cette **stratégie** vise d'ici 2027 à réduire au moins de la moitié l'écart de la productivité du travail avec l'Ontario dans le secteur des entreprises.

Plus de 7,5 milliards de dollars seront investis afin de doter le Québec d'une base solide en recherche et en innovation. Ce montant inclut notamment un budget additionnel de 600 millions de dollars d'interventions financières en capital d'investissement et un rehaussement de plus de 10 % des budgets de base des Fonds de recherche du Québec.

Des mesures sont identifiées et financées pour répondre à quatre axes :

- Axe 1: Exceller en recherche, en science et en technologie.
- Axe 2: Créer un environnement favorable au développement de l'innovation.
- Axe 3: Soutenir les investissements et la commercialisation des innovations
- Axe 4: Développer les talents et la culture scientifique et de l'innovation.
- Axe 5: Miser sur des secteurs d'avenir et des projets structurants.

La SQRI2 2022-2027 soutien le déploiement d'autres stratégies sectorielles notamment un appui financier supplémentaire des projets liés aux sciences de la vie (détaillé à la section suivante).

Stratégie québécoise des sciences de la vie 2022-2025

Publié en mai dernier par le ministre de l'Économie et de l'Innovation et le ministre de la Santé et des Services sociaux, la [Stratégie québécoise des sciences de la vie 2022-2025](#) s'appuie sur un cadre financier de 211 millions de dollars sur trois ans dans le but de:

1. générer des investissements privés de 4 milliards de dollars sur trois ans;
2. développer de nouvelles filières industrielles dans des créneaux d'avenir, comme l'ARNm, l'intelligence artificielle appliquée au diagnostic et à la santé, la médecine de précision, les thérapies cellulaires et géniques ainsi que le développement de produits biologiques, y compris les vaccins; et
3. d'accentuer la présence des entreprises québécoises dans les chaînes

d'approvisionnement locales du réseau de la santé et des services sociaux et à l'international.

La Stratégie mise sur

- le renforcement de l'écosystème des sciences de la vie en générant des synergies;
- le développement du capital humains et l'attraction des talents;
- le soutien à la création et croissance des entreprises innovatrices,
- l'attraction des projets d'investissement;
- la stimulation de la commercialisation des innovations. (notamment en accélérant l'accès aux médicaments innovants)

La SQRI2 2022-2027 complétera cette stratégie, entre autres en :

- donnant accès à des ressources et à de l'expertise sur tout le cycle de l'innovation;
- appuyant la mise en œuvre de projets pour le vieillissement en sant : un appui au projet du consortium MEDTEQ+ intitulé « Qualité de vie des aînés »;
- soutenant l'excellence en intelligence artificielle (IA) et son adoption en entreprise;
- poursuivant son soutien à l'aménagement et à la gestion de plateformes liées à l'accès et à la valorisation des renseignements de santé afin d'appuyer l'avancement de la recherche médicale et d'accélérer la découverte et le développement de nouveaux traitements;
- soutenant à l'initiative *Médicament Québec* qui vise à mettre à profit les expertises et les infrastructures en recherche du Québec, d'accroître l'autonomie du Québec en matière de découverte, de développement et de production d'ingrédients actifs entrant dans la composition des médicaments ou des vaccins, et enfin, de favoriser les partenariats avec les entreprises..

Projet de loi n° 19 – Loi sur les renseignements de santé et des services sociaux,

Enfin, le cheminement du *Projet de loi n° 19 – Loi sur les renseignements de santé et des services sociaux*, publié le 3 décembre 2021 par le ministre de la Santé et des Services sociaux, devrait faire l'objet d'une attention particulière par le secteur SVTS.

Ce projet de loi encadre la consultation et la protection des renseignements personnels de santé et de services sociaux tout au long de leur cycle de vie. Il établit les normes applicables afin de permettre la mobilité de ces renseignements pour améliorer la qualité des services offerts à la population aux fins de recherche et d'innovation.

Il vise également à favoriser une gestion du système de santé et des services sociaux basée sur la connaissance des besoins des personnes et leur utilisation des services.

AUTRES ENJEUX & STYLE DE GOUVERNANCE À SUIVRE

NATIONALISME & FIERTÉ

Le second mandat de la CAQ devrait être à nouveau teinté de nationalisme et miser sur la fierté québécoise. Le discours et les actions gouvernementales de ce deuxième gouvernement Legault devrait s'articuler autour des thèmes de l'appartenance culturelle, la défense des intérêts et à la reconnaissance de la légitimité politique de la nation Québécoise.

La CAQ, qui se qualifiait auparavant de gouvernement autonomiste, continuera à viser à l'élargissement de ses compétences et la défense de sa spécificité au sein du Canada, notamment à travers l'immigration et la sauvegarde de la langue française.

La CAQ s'est engagé pendant la campagne à :

- soutenir 20 nouvelles chaires de recherches en études québécoises afin de mieux connaître, de promouvoir et de défendre les particularités de l'approche québécoise;
- accroître les sommes servant à donner une seconde vie aux églises du Québec pour freiner la destruction de ces bâtiments importants du patrimoine collectif québécois;
-

- consacrer près d'un demi-milliard de dollars pour soutenir et de relancer l'économie locale dans les villages et ainsi, d'assurer des services de proximité.

ACHAT LOCAL

La pandémie, la guerre en Ukraine, l'opinion public et le comportement d'autres nations, sont autant d'éléments qui ont concouru à ce que ce nationalisme de la CAQ se transpose dans la sphère économique. À titre d'exemple, un soutien financier accru pour assurer la création et la croissance des entreprises québécoises et le maintien des sièges sociaux au Québec.

L'achat québécois demeure une priorité du premier ministre du Québec. Plusieurs actions en témoignent telles :

- la mise en place de la plate-forme *Le Panier Bleu* : une place de marché transactionnelle pour les marchands;
- nouvelle étiquette pour identifier facilement les produits du Québec;
- des engagements pour accroître l'autonomie alimentaire du Québec;
- Stratégie des sciences de la vie (2022-2025) qui reconnaît l'importance de l'accès aux marchés publics par des entreprises québécoises;

- Stratégie gouvernementale des marchés publics; et
- un soutien à l'initiative Médicament Québec qui vise à accroître l'autonomie du Québec en matière de découverte, de développement et de production d'ingrédients actifs.

Cette posture devrait s'intensifier au cours du deuxième mandat.

Pénurie de la main-d'œuvre

Sur toutes les lèvres depuis le début de la pandémie, la pénurie de main-d'œuvre n'a pas échappé à cette élection.

Cet enjeu a été au cœur des débats électoraux et a souvent été abordé à travers le thème de l'immigration.

Les engagements de la CAQ pour faire face à la pénurie de la main d'œuvre ont été :

- accueillir 50 000 immigrants par année;
- une sélection des immigrants et des travailleurs temporaires mieux arrimée aux besoins du marché du travail;
- une réforme majeure de la formation professionnelle en visant à décerner 30 000 diplômes de plus dans des secteurs stratégiques en misant sur la formation à distance et de nouveaux programmes courts rémunérés dans les secteurs clés;
- des incitatifs pour que les travailleurs plus âgés restent ou reviennent au travail;
- aider financièrement les personnes touchées à se requalifier dans d'autres secteurs; et
- accueillir plus d'étudiants étrangers dans les cégeps et universités québécois francophones.

Soulignons que plusieurs stratégies sectorielles annoncées dans le précédent

mandat ont inclus des mesures pour attirer et former les talents.

La SQRI2 2022-2027 comprend deux grandes actions, soit :

- développer les talents, la relève et les compétences clés en recherche et innovation; •
- développer la culture scientifique et de l'innovation.

Quant à elle, la Stratégie sciences de la vie prévoit attirer de nouveaux talents en sciences de la vie et former une main-d'œuvre adaptée aux besoins de l'industrie, notamment en créant la *Table de concertation interministérielle sur la main-d'œuvre en sciences de la vie*.

Qui plus est, tel que mentionné à la section précédente, la vision économique de la CAQ mise sur l'amélioration de la productivité en misant sur l'éducation et des secteurs d'avenir.

Relations avec le gouvernement fédéral

Durant la campagne, le chef de la CAQ et ses candidat(e)s ont évité toute critique du gouvernement fédéral actuel.

Ils ont fait très peu de déclarations au sujet de gains qu'un gouvernement caquiste pourrait obtenir dans le cadre de ses relations avec le gouvernement fédéral, telle une hausse des transferts fédéraux.

Devant les multiples attaques du Parti Québécois au sujet du fédéralisme et celles du Parti Libéral du Québec à propos des refus du gouvernement fédéral à certaines demandes de la CAQ, M. Legault a dû souligner quelques ententes conclues avec le gouvernement fédéral.

Il se positionne comme étant à la tête de la seule formation politique défendant véritablement les intérêts et spécificités identitaires du Québec selon une approche de gouvernement fédéraliste.

M. Legault a aussi rappelé son intention d'obtenir plus de compétences en immigration.

Le second mandat de M. Legault sera assurément marqué par :

- une intensification des critiques des oppositions à l'égard des résultats obtenus gouvernement caquistes dans ses requêtes auprès du gouvernement fédéral et son approche pour la défense des intérêts des québécois; et
- une élection fédérale;

Par ailleurs, à l'opposé des autres chefs québécois, François Legault a réagi timidement à la victoire pourtant fracassante de Pierre Poilievre comme nouveau chef du Parti conservateur du Canada (PCC).

M. Legault n'a pas voulu s'avancer pour dire s'il appuierait de nouveau le PCC comme il l'a fait aux dernières élections fédérales, une décision qui avait fait beaucoup de bruit.

«Si je suis élu le 3 octobre, a-t-il dit, peu importe qui seront les chefs des partis fédéraux, bien je vais continuer à défendre les intérêts du Québec et des Québécois.»

SUR LE RADAR

Le slogan électoral de la CAQ « *CONTINUONS* » devrait se refléter dans ses actions. En santé et sciences de la vie, plusieurs politiques publiques devraient être remises sur la voie de la continuité et de surcroît sur le radar du secteur des SVTS. D'autres aspects reliés à la gouvernance de ce second mandat de la CAQ et à ses engagements électoraux devront également faire l'objet d'une attention particulière.

Législation

- Le premier projet de loi portera sur l'inflation.
- Entrée en vigueur du Projet de loi n°12 sur les achats publics et publication d'un projet de Règlement afférent.
- Étude du projet de Loi 19 sur les données en santé.



Fonction publique

- Création de l'agence Santé Québec
- Déploiement du Centre d'acquisitions gouvernementales
- Mise en branle au MSSS du Comité stratégique d'innovation qui a pour but de simplifier le processus d'adoption des innovations dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)
- Quelques nouvelles nominations (changements) au sein de la haute fonction publique et nomination du Directeur(trice) adjoint à l'Innovation au MSSS.
- Réforme des instances de la santé publique.
- Rôle accru de l'INESSS

Stratégies / politiques

- Plan Santé.
- Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation.
- Stratégie des sciences de la vie (2022-2025).
- Publication d'un plan d'action pour répondre à Politique sur les maladies rares de juin dernier
- Stratégie gouvernementale des marchés publics
- Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026
- 2^{ème} plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé.
- Une nouvelle politique nationale sur les soins à domicile.
- Élaboration d'une stratégie nationale de préparation aux risques sanitaires
- Annonces de zones d'innovation. (l'analyse des dossier de zones en santé se poursuit).
- Le Conseil de l'innovation du Québec mènera 2 chantiers de réflexion sur l'aide à la R-D et l'innovation en entreprise.
- Évolution de Médicament Québec.

Gouvernance

- Nominations des ministres, leader, adjoints parlementaires et autres fonctions
- Mise en place des cabinets fantômes des oppositions (critiques)
- Changements de personnel au sein des cabinets ministériels.
- Discours inaugural du Premier ministre du Québec.
- Le Comité interministériel de la recherche et de l'innovation (CIRI) sera dynamisé à la suite du déploiement de la SQRI2 2022-2027 avec l'apport du scientifique en chef du Québec, de l'innovateur en chef du Québec et d'Investissement Québec (IQ).
- Création de la Table de concertation interministérielle sur la main-d'œuvre en sciences de la vie.

APPROCHES PRÉCONISÉES

Le secteur SVTS a réussi au cours des dernières années à attirer l'attention des décideurs politiques et à bâtir des relations constructives permettant de codévelopper des politiques publiques structurantes.

Le secteur est en bonne posture pour profiter de cet élan et *momentum* au cours de ce 2^{ème} mandat du gouvernement majoritaire caquiste qui souhaitera continuer à bâtir à partir des premiers jalons posés lors son premier mandat en matière de santé, développement économique, recherche et innovation.

Par conséquent, **les suivis des éléments prévisibles exposés aux sections suivantes seront cruciaux et le secteur SVTS aurait intérêt à :**

- se positionner rapidement comme partenaire du gouvernement pour

l'atteinte de plusieurs de ses objectifs qui ont été clairement communiqués;

- intensifier sa promotion auprès du grand public et des décideurs les forces du secteur pour les québécois (économie, santé) et ses enjeux;
- se rapprocher des partis d'oppositions qui influenceront le discours ambiants sur certains enjeux (ex : coûts en santé) et certaines politiques publiques tel le cheminement de certains projets de loi;
- intensifier ses relations avec la haute fonction publique qui bénéficie d'une forte considération de la part du gouvernement dont le ministre de la Santé;
- inclure dans son dialogue, ses projets et ses approches les dirigeants des Centres hospitaliers universitaires du Québec. Ces derniers ont une vision stratégique et

holistique sur plusieurs enjeux en santé et recherche et jouissent d'une forte crédibilité. Ils seront également appelés à siéger sur le nouveau. Comité stratégique d'innovation du MSSS afin d'accélérer l'adoption des innovations dans le réseau de la santé et des services sociaux,

- s'assurer de la cohérence des actions entre les gouvernements du Québec et du Canada en misant sur une veille stratégique, en encourageant le dialogue notamment lors d'événements publics et en intensifiant ses relations avec le gouvernement fédéral.

Les tensions sur les finances publiques seront omniprésentes.

Bien que la reconduction de la CAQ au pouvoir engendre un environnement plus prévisible et stable pour le secteur, **plusieurs facteurs pourraient venir changer la donne sur le plan des finances publiques, telle la résurgence de la pandémie et une crise économique.**

Le cadre financier de la CAQ repose sur des bases fragiles pour le respect de l'engagement de l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2027-2028, à savoir :

- une faible taux de croissance annuel moyen (TCAM) des dépenses de portefeuille de 2,8% ;
- une croissance des dépenses en santé de 4,5%; soit une croissance permettant à peine de couvrir la croissance des coûts du système (assurer le même niveau de service);
- un transfert à coût nul de la fonction « opération » du MSSS à la nouvelle agence Santé Québec ;

- l'anticipation de près de 3,3G \$ de revenus supplémentaire générés par le plan économique de la CAQ;
- l'ajout d'une économie de 4G \$ au cours des quatre prochaines années, et 1,5G\$ à terme en 2026-27, générée par la poursuite d'efforts en matière de révision des programmes;
- Réduction de 1G\$ par année des provisions pour risque pour les années 2025-26 et 2026-27;

Néanmoins, le cadre prévoit des réserves de 8G\$ pour pallier les risques économique et fait que la CAQ ait prévu le maintien des versements au Fonds des générations à près de 3G \$ par année ajoute une marge qui pourrait éventuellement être utilisée en situation exceptionnelle (ex : stopper les versements). De plus, des gains en matière de transferts fédéraux en santé pourrait se matérialiser.

Là encore, le secteur des SVTS doit se positionner comme partenaire à travers ses retombées en matière d'emplois, d'investissements et de Produit intérieur brut (PIB) ainsi qu'à travers ses solutions innovantes permettant des gains d'efficacités dans le système de santé.

FRÉDÉRIC ALBERRO
fredoalb@outlook.com
514 241-7784